

Maizières

Des travaux pour sécuriser les abords de l'école

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 6 novembre 2017

510 mots



Le maire, Tony Alimeck, a présenté les aménagements à venir dans la traversée du bourg. - Crédit Ouest-France

La rue du Major-Styffe fera l'objet d'aménagements à partir du printemps, à la suite d'une opération d'effacement des réseaux qui commencera en décembre.

L'initiative

Depuis la rentrée de septembre, tous les élèves du Regroupement pédagogique (RPI) de Maizières, Ernes, Rouvres (MER) sont rassemblés sur le seul site de Maizières.

Pour accueillir les 92 enfants allant de la petite section maternelle au CM2, « **une classe a été ajoutée durant l'été à l'école existante, en l'occurrence une grande structure préfabriquée** », indique Tony Alimeck, le maire. Cet équipement d'un coût de 120 000 € a été financé par les trois communes composant le RPI selon la répartition suivante : 50 % pour Maizières, 30 % pour Ernes, 20 % pour Rouvres.

Du côté de la cantine, il a suffi de « **s'adapter à l'augmentation du nombre de repas servis puisque tout était déjà équipé** ».

Un zone 30km/h

L'organisation scolaire réglée, demeure « **le problème de la circulation automobile aux abords de l'école, avec un trafic plus élevé et des vitesses excessives** », pointe le maire. Le problème a été pris en compte par la municipalité. « **Des travaux sont prévus dans la rue du Major-Styffe, qui auront surtout pour but la sécurité des enfants en améliorant et en ralentissant la circulation.** » Ils concerneront donc la route départementale 131 qui traverse le bourg, pour la partie allant du croisement avec la rue des Canadiens jusqu'à l'église. Soit une longueur d'environ 900 m. « **Toute cette partie passera en zone 30. La signalisation au sol et par des panneaux sera renforcée, des trottoirs seront créés tout le long** », avant la

réfection de la chaussée.

Représentant un coût de 303 463 € hors taxes, pour une part communale estimée à 146 547 €, « **le chantier devrait débuter au deuxième trimestre 2018 et être terminé pour la fin de l'année** », annonce Tony Alimeck. Il s'ouvrira à la suite d'une autre grande opération qui intéressera le même secteur : l'effacement des réseaux électriques aériens sur une longueur cumulée d'environ 1,5 km. Son coût s'élève à 155 958 € pour la commune « **avant obtention des subventions attendues** ».

Les travaux d'effacement commenceront le 2 décembre et seront placés sous maîtrise d'œuvre du syndicat d'énergies du Calvados (SDEC). « **Celui-ci travaillera en bonne intelligence avec l'agence routière départementale qui se chargera de la partie voirie** », afin de générer « **le moins de perturbations possible pour les riverains** », déclare le maire.